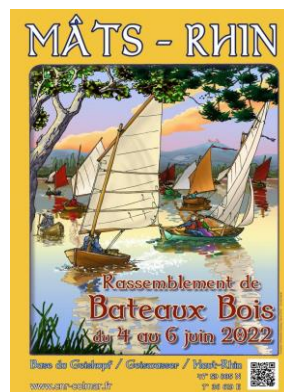


INFOS PRATIQUES



ORGANISATION DE L'EVENEMENT

Mâts-Rhin est organisé par le Club Nautique du Rhin de Colmar, association loi 1901 de droit local, SIRET 343 097 465 00037

courriel : cnrc@orange.fr

téléphone Capitainerie Mâts-Rhin: +33 6 37 21 85 09

site internet : www.cnr-colmar.fr

ACCUEIL

Il aura lieu sur la base du Club Nautique du Rhin de Colmar située sur la rive française du Vieux-Rhin, île du Rhin sud, 68600 GEISWASSER, FRANCE. Le plan d'accès est consultable sur le site internet www.cnr-colmar.fr

Les premiers participants pourront se présenter le vendredi 3 juin 2022 à partir de 16 h 00. Le rassemblement prendra fin le lundi 6 juin 2022 après-midi.

ENVIRONNEMENT ET PARKING

La base nautique se situe en zone Natura 2000. Son accès y est règlementé. Il n'est pas possible d'y faire des barbecues. Seul le club nautique y est habilité à l'intérieur de son enclos.

Un parking pour voitures, remorques et camping-cars sera exceptionnellement disponible pendant la période sur le chemin de halage à proximité de la base nautique, côté sud.

MISE A L'EAU, AMARRAGE ET ENTREPOSAGE

La base nautique ne dispose pas de grue. Une cale permet exclusivement la mise à l'eau de dériveurs d'une longueur inférieure à 6 mètres et d'un tirant d'eau limité à 50 cm dérive relevée. Un ponton flottant de 70 m de long permet l'amarrage des bateaux. Aucun pont ne traverse le plan d'eau.

Dans la limite des places disponibles, les embarcations pourront être stationnées sur le terrain clos de la base nautique. Les autres bateaux n'ayant pas pu y trouver place, devront pendant la nuit rester amarrés au ponton ou disposés sur le chemin de halage.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable de vols ou de dégradations.

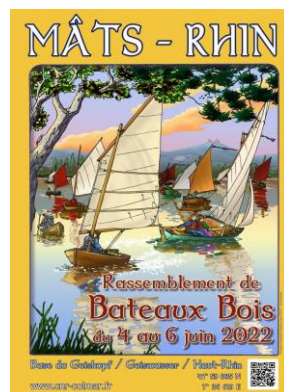
HEBERGEMENT, TOILETTES, REPAS

La base nautique ne possède pas d'hébergement pour la nuit. Les participants devront se loger en contactant par eux-mêmes un camping, hôtel, location de vacances ou utiliser leur camping-car, etc...

Des renseignements sont disponibles à ce sujet sur www.cnr-colmar.fr

Le club-house sera mis à leur disposition pour l'usage des toilettes et douches, et pour l'utilisation des tables et chaises de la terrasse.

INFOS PRATIQUES



Les participants souhaitant bénéficier du petit déjeuner, des repas de midi et du soir fournis par l'organisateur devront compléter le tableau dédié sur le bulletin d'inscription. Les repas du samedi soir et du dimanche soir seront festifs et agrémentés par des spectacles du terroir.

NAVIGATIONS

Le plan d'eau se situe sur le Vieux-Rhin et est interdit aux bateaux à moteur et au trafic fluvial. Il est donc réservé aux voiliers, canoës et avirons. Il est navigable sur environ 7 km de long pour les voiliers, davantage pour les canoës. Le courant est très faible ou inexistant, sauf lors des crues. Un barrage en aval au niveau de la ville allemande de Breisach gère sa hauteur et son débit.

Les navigations seront encadrées par les bateaux de sécurité du club nautique qui à ce titre ont la possibilité d'y évoluer au moteur. Un briefing aura lieu chaque jour afin de présenter le plan d'eau, définir le programme nautique en fonction de la météo et rappeler les consignes de sécurité. Il est précisé que le port d'un gilet de sauvetage est obligatoire pour tous les équipages lors des navigations.

VISITES TOURISTIQUES ACCOMPAGNEES

Pour les accompagnants non- navigants (famille, amis), l'organisateur a prévu des visites touristiques encadrées des environs l'après-midi des samedi 4 et dimanche 5 juin. Le programme exact sera précisé au mois de février 2022 et sera à la disposition des participants avec les tarifs et le nombre de places disponibles.

ENTREPOSAGE DU BATEAU POUR VISITE TOURISTIQUE HORS EVENEMENT

Le club nautique pourra, dans la limite des places disponibles, proposer aux participants d'entreposer leur bateau dans son enclos fermé mais non gardé, afin de leur permettre de visiter la région pendant une période de quelques jours précédant ou suivant Mâts-Rhin. Le coût sera de 5 € par jour.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au 15 mai 2022.

Une photo du bateau sera la bienvenue en complément du bulletin d'inscription sachant que son propriétaire accepte de la voir publiée sur le site internet www.cnr-colmar.fr